

SOUVENIRS DE COMPIEGNE : 1940-1942

par Albert Guerineau

Deuxième partie: «Compiègne sous la botte» juin 1940 - mars 1942

Dans la première partie, « Compiègne brûle-t-il? », que nous avons fait paraître en août 2005, Albert Guerineau décrit au jour le jour les bombardements quotidiens de l'aviation allemande, l'exode et les détresses humaines qu'il provoque, la disparition du pouvoir local, les pillages, la lâcheté de certains, mais aussi le grand courage d'autres dans ces moments tragiques où le pays se dissout dans le défaitisme et la résignation.

Dans la deuxième partie, « Compiègne sous la botte », l'auteur aborde le thème de la collaboration avec le pouvoir allemand ; collaboration forcée des fonctionnaires de l'Etat qui tentent de maintenir la présence de la France face à l'oppression, collaboration active de certains qui vont au devant des désirs de l'occupant . Le récit se termine en mars 1942, lorsque le sous-préfet , ne pouvant plus assurer ses fonctions, décide de quitter notre ville.

Ce texte est paru dans le journal «L'Oise Matin», à partir du 24 novembre 1959. Nous tenons à remercier M. Brunin et la Collectionnoise qui nous ont permis de retrouver ce témoignage. (N.D.L.R)

30 JUIN 1940

Héry et la police dont il a pris le commandement décident d'essayer de rejoindre Compiègne. Héry s'est débrouillé et a 200 litres d'essence. "A bientôt". Le préfet du Morbihan ne veut pas que je parte sans un ordre du ministère de l'Intérieur ou de son collègue de l'Oise, Vacquier.



La garde au monument à l'Armée française, clairière de l'Armistice, juin 1940

12 JUILLET

Ordre de rejoindre Compiègne. Plein d'essence et d'huile. Embarquement. Déjeuner d'adieu avec le sous-préfet Bousquet et M. et Mme Déporte et le 13 juillet en route pour Versailles. Entretien avec Billecard de retour lui même. Je décide de passer le 14 juillet à Paris... pour voir

14 JUILLET

Quelle tristesse, ce 14 juillet à Paris. Pas un civil dans les rues. Des Allemands, des voitures allemandes seulement. Cependant, à 19 heures, j'arrive au Mollard, gare Saint-Lazare, pour y dîner. Je suis heureux d'y voir quelques Français enfin, en curieux, à l'apéritif. Et voilà que dans la salle du café retentit une réconfortante Marseillaise, à pleine voix. Les Allemands s'atroupent sur les bords du trottoir de la terrasse, écoutent et repartent sans réagir. Quant à nous, Français, nous sourions. Cela fait plaisir, pour notre grande fête nationale. La lourde pensée de la défaite s'évanouit un instant.

15 JUILLET

Je rentre. A l'entrée de Royallieu, contrôle de papiers que j'avais fait établir avant de quitter Lorient. "Ausweiss". Des réfugiés sont massés dans les quartiers de la caserne. On n'entre pas à Compiègne. C'est la limite de la zone interdite aux réfugiés. Je me rends immédiatement à la mairie et je trouve Héry, brigadier-chef de police. Le Kreiskommandant (1) m'attend avec impatience. Je me rends donc chez celui-ci puisque je suis condamné à vivre en promiscuité avec lui.

(1) : Commandant d'arrondissement (N.D.L.R)

Il m'offre de me conduire chez moi et d'enlever les scellés qu'il a fait poser sur mes portes. Je lui réponds que j'ai ma voiture en bas. Il me suit donc dans sa voiture militaire. Je lui fais constater qu'il n'y a plus de scellés, que toutes les portes sont ouvertes, que la porte donnant sur les avenues a été défoncée et qu'un sentier fortement piétiné prouve que les visiteurs ont été nombreux. Toutes les pièces ont été transformées en bureaux. C'est là que s'étaient installés, pour 48 heures, les services de la Commission d'Armistice, puis un Etat-major allemand. Pas un lit, du rez-de-chaussée au 2^e étage. C'est charmant !. Je m'installe comme je peux. Je trouve à la cave, au premier, au garage, des bois de lit, des sommiers, des matelas, quelques rares draps dans les armoires.

J'attendrai le retour de mes services pour m'installer. Je sors en quête d'un lieu pour dîner et dormir. C'est ce brave Bauduin du café du Commerce qui m'offre une hospitalité affectueuse et une assiette de plus à sa table familiale. Le café est plein. Il faudra attendre 21 h, la fermeture, pour dîner. Je croise quelques habitants dans les rues pleines de soldats qui chantent et parfois sont ivres

16 JUILLET

Il y a tous les matins, à 10 h à la Kommandantur, me dit-on, le rapport aux ordres. "Le Kreiskommandant ne vous a pas convoqué ?" Je réponds négativement et j'ajoute que je n'irai certainement pas. Je préfère être embarqué en Allemagne !

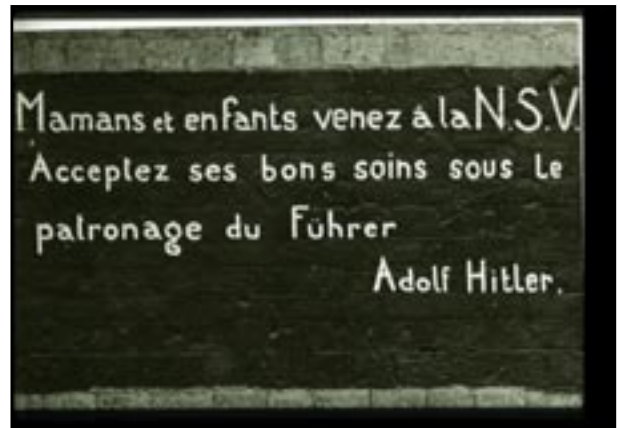
Je visite la ville et constate les nouveaux dégâts. On m'assure que le Palais de Justice a été détruit et incendié par une bombe anglaise le 16 juin. Le pont de la gare est dans l'Oise. Un pont de bateaux lui a été substitué. Tous les ponts de l'Aisne ont sauté. Il faut aller passer à Trosly-Breuil. En circulant place du Change, j'ai l'impression qu'il y a une odeur de cadavre qui se dégage de ces pierres amoncelées. Le soir descend sur cette pénible et cruelle vision.

J'espère que mes employés qui devaient prendre un train dans les 48 heures après mon départ, donc le 15, ne vont pas tarder à arriver. Effectivement, peu avant la nuit, on m'annonce qu'ils sont là, avec le service de la recette des finances et divers services départementaux et municipaux. Je reviens dîner au café du Commerce.

17 JUILLET

On déballe tables et bureaux de la sous-préfecture. On les réinstalle et je rassemble de quoi me coucher dès que je pourrai. Héry me dit que les Allemands ont recensé les revolvers, le mien y compris, déposé pour le sauver avec ceux de la police. J'aimerais le reprendre. Les rues ne sont pas sûres et les quelques Allemands saouls provoquent les civils, dans les cafés, notamment. J'en parle à Héry qui se charge de la démarche. J'obtiens l'autorisation, à condition de laisser l'arme à mon domicile, pour ma sauvegarde, mais sans pouvoir la sortir sur moi... J'avais le pressentiment d'un incident, toujours possible, les troupes stationnées à Compiègne étant des troupes d'attaque aux promiscuités dangereuses.

A 20 h 45, j'arrive au café du Commerce et m'installe à une table, près de la porte, et attendant la fermeture et le dîner seulement après 21 h. Et voilà que dans l'encadrement de l'entrée apparaît une infirmière en kaki, brassard de la Croix-Rouge, qui vient droit à moi. Je la reconnais : Mme de Villiers de la Noue.



Propagande de la N.S.V. sur les murs de Compiègne

Photo Hutin

- " Je vous cherchais, me dit-elle. Vous savez que les Allemands ont installé à la gare un centre d'accueil : la N.S.V. (2)

Ils ont groupé dans une propriété de Royallieu des vaches abandonnées et offrent du lait aux réfugiés de passage, généreusement. Des mères demandent un biberon. Les infirmières allemandes donnent un litre. On entend des réflexions navrantes. Car ne leur coûte pas cher d'être généreux ! Mais si les réflexions que vous me rapportez sont exactes, c'est déplorable "

- " Il faut combattre cette propagande, et je voulais vous demander comment nous pourrions y parer "

- " Il y a deux jours à peine que je suis arrivé. Je vais voir quelle est l'organisation allemande. J'en parlerai au Kreiskommandant qui m'a convoqué demain matin. Tenez une équipe prête, de la Croix-Rouge. Mais quant au délai, vous comprenez que je ne puis l'entrevoir. S'ils résistent sur le terrain propagande, justement, ils ne nous permettront aucune concurrence, vous le pensez bien et se maintiendront à la Gare "

(Disons de suite qu'un mois après, nos infirmières françaises avaient remplacé les « souris grises » (3).

A ce moment même, 21 heures sonnèrent et Bauduin, frappant dans ses mains, lança en français, puis en allemand petit nègre : " 9 heures. Dehors ! "

J'avais remarqué dans l'angle, près de la glace, trois allemands qui portaient au bras gauche un brassard rouge avec la croix gammée noire, et qui nous observaient. Ces trois allemands se lèvent, s'arrêtent en passant devant nous et l'un d'eux faisant face s'écrie : " Rauss ! "

Mon sang ne fait qu'un tour. Je fais celui qui n'a pas compris et continue la conversation avec Mme Villiers de la Noue. L'allemand furieux hausse le ton : " Rauss ! "

Je le regarde en face et, rassemblant toutes mes bien faibles connaissances d'allemand, je lui crie :

- " Nein ! Toi, rauss ! Et schnell ! Sinon je te sors "

Le deuxième allemand prend le premier par le bras, l'entraîne; le troisième les suit. Ils traversent la rue.

- " Vous avez une drôle de façon de leur parler, Monsieur me dit Mme de la Noue, un peu inquiète pour moi et pâle.

- " Madame, je les connais bien et j'ai appris à leur parler. Regardez-les tous les trois, ils ont compris ". Nous nous séparâmes. Je racontais l'incident à Bauduin

(2): Nationalsolzialistische Volksfürsorge - Dispensaire du parti national socialiste (N.D.L.R).

3) : souris grises - auxiliaires féminines allemandes qui portaient des uniformes gris, d'où leur nom(N.D.L.R)

et ce soir là nous dînâmes ensemble, la table s'étant agrandie du fait du retour du receveur des Finances, de son fondé de pouvoirs, de leur famille, etc..

18 JUILLET

Nouvel incident au café du Commerce. La salle est pleine quand j'arrive dîner et il y a un groupe de soldats ivres, au milieu. Il est 21 h passées. Bauduin se démène comme il peut. Les occupants (6 ou 7) refusent de partir, commandent à boire, continuent à chanter, ou plutôt à hurler. Cette atmosphère me pèse. Or, deux allemands sont près de notre table, sur la banquette, et observent la fille d'un ami. Au moment de nous mettre à table, un allemand se lève et demande quel est le père de cette jeune fille. Suit un incident que je ne saurais écrire. Il y a des moments où l'on rogne de ne pouvoir casser la figure de quelqu'un !

A 23 h, ma chambre étant réinstallée, je quitte le Commerce avec les autres rapatriés. Mais les allemands sont toujours là. Bauduin insiste. Il ne sait pas l'allemand. Je n'en connais qu'une vingtaine de mots. Je les rassemble et vais à la rescousse. Je ne comprends rien aux réponses de ces ivrognes.

Fatigué de leur répéter : " 21 heures, heure de police, Rauss! "

je leur dis " Demain j'irai à la Kommandantur ".

Un éclat de rire me répond : " Kommandantur, Kommandantur Ah !ah ! ". Je comprends que les combattants n'aiment pas les bureaucrates et j'allais le retirer lorsqu'un allemand se lève et crie : " Deutschland über alles ! "

Je me retourne et lui lance : " m.... ! ". Je sors, non sans serrer les épaules et avoir le sentiment, un peu tardif, du danger de la franchise. Aucun d'entre eux ne connaissait heureusement le français, ni le mot immortel de Waterloo. Ce soir là, je décide de ne plus mettre les pieds au café du Commerce et de venir remercier mon hôte de m'avoir si aimablement accueilli, lui, mais non ses clients. Le président Baitry, le Procureur Morel et quelques autres sont rentrés. Je vais dès demain remonter la popote d'antan et sortir le moins souvent possible. Si demain, j'irai à la Kommandantur, car on me signale dans les cafés des incidents qui peuvent tourner à l'aigre. Comme ceux que je viens d'avoir ces deux jours de suite auraient pu y tourner également.

19 JUILLET

J'ai été réveillé cette nuit à 3h. On jouait du piano au rez-de-chaussée. Seul, dans cette grande maison aux portes ouvertes, non encore réparées, je ne me sens pas encore en sécurité. Je prends mon revolver et j'écoute. Le piano s'arrête. Personne ne marche. J'entrouvre la porte de ma chambre. Le silence est complet.

J'ai compris au matin en voyant circuler, comme chez lui, un chat ronronnant qui s'était exercé sur le clavier. Il me faut aller trouver un serrurier ?

A 10 h, je vais, comme je me l'étais promis, à la Kommandantur.

- "Je vous signale, commandant, que nous aurons prochainement de gros incidents si la police des cafés n'est pas mieux assurée. Vos soldats s'y attendent, refusent de sortir à 21 h. comme vous l'avez prescrit. Certains s'enivrent et les tenanciers ne peuvent les faire sortir. Il y aura un jour des coups, coups de feu peut être, et du sang

versé. Vous n'y tenez certainement pas. Ni moi non plus "

- " Que voulez vous que je fasse ? "

- " Ordonnez des rondes mixtes de police allemande et française à partir de 21 h "

- " Je donnerai des ordres "

- "Je vous signale également que vos soldats ne me respectent pas. Je suis ici le représentant de la France, et même vaincu, j'ai le droit au respect "

- " Vous ne voulez quand même pas que je vous donne un brassard avec Polizei dessus ? "

- " Non certes, mais je demande l'autorisation de sortir en uniforme, pendant quelques temps du moins, comme l'a fait un de mes collègue de passage à Compiègne il y a quelques jours, Mariacci "

- " D'accord "

Je ne suis sorti ainsi que deux jours, tous les amis m'accostant, étonnés, avec le sourire, la blague, et les allemands me regardant comme une bête curieuse.

Le président Baitry et moi avons remonté la popote. Je ne sors plus et mes bureaux ont repris leur travail, compliqué hélas, par les notes incessantes de nos occupants.

Ils se plaignent de l'état lamentable de la caserne Jeanne d'Arc, où sont entassés 7000 prisonniers, envahie par les rats, les poux, les puces et les punaises. Les désinfections successives n'arrivent pas à les détruire. Il faut remettre en état les locaux de Royallieu que les évacués viennent de quitter, étant autorisés à regagner leur demeure dans le Nord. Je vais voir le lieutenant Solf et nous visitons le camp. Les travaux sont relativement importants. Quelques toitures ébranlées ou dégarnies de tuiles, lavabos, wc. Un mois de travail. Mais par qui ? Je vais voir ce brave Boyron, entrepreneur. Je fais vibrer la corde patriotique ; sans résistance, pour améliorer le sort de nos prisonniers, Boyron accepte, offre gratuitement tous les matériaux nécessaires et se met tout de suite au travail.

AOUT 1940

La caserne Jeanne d'Arc est abandonnée. D'autres prisonniers arrivent à Royallieu. Ils sont 11000 maintenant. Les bobards du café du Commerce circulent. Certains me concernent. Le préfet Vacquier est révoqué et remplacé par un officier. Moi-même je suis vidé, « l'arbin de la République » et Untel prend ma place ! Bigre ! Attendons toujours.

12 NOVEMBRE

Je suis toujours là. La Kommandantur me convoque à nouveau. J'y trouve le maire, Jean Lhuillier, le commissaire Bielle, rentré de Clermont-Ferrand. J'écoute :

- " Messieurs, dans la nuit du 10 au 11 novembre, des jeunes gens (4) ont été arrêtés au moment où ils arrachaient des affiches allemandes. Ils sont en prison et ils seront condamnés. Mais le lendemain 12 novembre, des élèves du collège ont déposé une gerbe de fleurs tricolores devant le monument aux Morts de l'établissement. D'autre part, les mêmes élèves, m'a-t-on dit, avaient l'intention d'aller manifester au monument de l'Armistice. J'ai fait arrêter le principal du Collège (5). Lui aussi est en prison. "

(4): Il s'agissait de MM. Daniel Boulanger, Jean-Baptiste Daelman, Jean Devisme et Charles Merillon.

(5): M. Laurent.

Je pense que, quelques jours auparavant, j'avais vu démonter la dalle de l'Armistice et le monument du journal «Le Matin», charger les pierres dans les camions allemands qui avaient pris sûrement la route de l'Est.

Bielle qui est au courant des incidents et que l'officier allemand met personnellement en cause pour ne pas avoir empêché ces manifestations, ou en avoir signalé le projet aux autorités allemandes, commence à se défendre. Nous l'appuyons et intervenons Lhuillier et moi : Le monument du Collège est dans la Cour d'Honneur, donc lieu privé. Le 11 Novembre est une grande fête nationale. Le projet de la manifestation au Carrefour de l'Armistice nous est totalement inconnu... La discussion dure de 17 h à 20 h . Mais, Von Meyer, bon nazi, ne se laisse pas fléchir.

J'étais à peine rentré que je suis rappelé à la Kommandantur. Je repars. Il est 20 heures.

Von Meyer, furieux, attaque :

- " Le principal du Collège a été interrogé cet après-midi à la prison par la Feldgendarmarie. Or, il a déclaré à nos gendarmes que le 11 novembre, à 8 heures du matin, M. le commissaire l'avait prévenu que les jeunes gens du Collège avaient projeté une manifestation au Carrefour de l'Armistice et que M. le commissaire lui avait conseillé d'empêcher cette manifestation en raison de l'arrestation de quatre de leurs camarades surpris à arracher des affiches la nuit précédente. M. le commissaire a donc menti quand il nous disait tout à l'heure qu'il n'était au courant de rien. Et vous, avez-vous été prévenu ? "

Je réponds négativement parce que c'était exact que je n'avais pas vu le commissaire le 11 novembre.

" Alors il a fauté, car il aurait dû vous prévenir."

Et il donne l'ordre d'envoyer chercher Bielle.

Le commandant sort. Le Prince Capitaine de Thurn et Taxis reste seul avec moi :

- " Le commandant est très excité dans cette affaire. Je crains pour M. le commissaire. Il veut le punir. Ah, si c'était moi, nous arrangerions ça. Ce n'est pas grave. "

- " Non, capitaine. Quand on a 20 ans, on s'emballe facilement pour une idée. En Allemagne comme en France, à 20 ans, on aime sa Patrie comme on aime une femme. "

Il rit de ma répartie. Von Meyer revient.

Bielle arrive, surpris et interloqué. Il ne sait pas trop quoi répondre. Evidemment, il reconnaît la conversation, mais que peut-on lui reprocher puisque la manifestation, sur ses propres conseils, n'a pas eu lieu ?

Il est 21 h. 30 et nous sortons, nous hâtant de dîner, après cette mauvaise journée, maudissant la confiance dangereuse faite aux gendarmes et qui avait bien failli envoyer Bielle rejoindre le principal, à l'ombre, avenue du Moulin !

Les jeunes gens sont condamnés à des peines allant de 5 à 21 jours de prison. Le principal du Collège est relâché.

Mais Von Meyer ordonne des patrouilles à travers la ville toutes les nuits. Tous les hommes y prendront part à tour de rôle. Ils apporteront matelas et couvertures et coucheront à la mairie. Ils s'y prêtèrent de bonne grâce. Il le fallait bien. Et ce ne fut pas toujours triste ! Durant 42 jours.

Une première requête avait été rejetée. Je récidivais et obtins la levée de la « punition » la veille de Noël.

PROBLEME MUNICIPAL

A quelques jours de là, le maire d'une commune de l'arrondissement vient me trouver, ému. Les gendarmes allemands, au garage Renault, ont confisqué quelques

bidons d'huile dans sa voiture. Il est convoqué à la Kommandantur à 14 heures. Il a peur d'être arrêté. Il demande mon intervention. Je viens à peine de me mettre à table. Entretien avec Von Melfeld. Je fais l'éloge du maire de B. , homme d'âge, sérieux et je jure mes grands dieux que l'huile en question est de provenance licite et qu'il la transportait d'un domicile à l'autre, car il habite Compiègne. Von Melfeld lui permet de la conserver.

La municipalité de Compiègne est réduite à sa plus simple expression...

Or, la discussion avec l'autorité allemande est délicate, violente même. Après deux convocations pénibles à la Kommandantur, j'informe mon préfet qui m'approuve entièrement, pleinement, énergiquement. M. Jean Lhuillier est nommé maire. Je le connais. C'est plus qu'un ami et il défendra les Compiègnais avec autorité, la tête haute, sans faiblesse à l'égard des occupants.

MON INTERPRETE DISPARAIT...

La Kommandantur m'a envoyé un interprète, jeune alsacien, qu'une sentinelle accompagne chaque matin et vient chercher le soir. Au bout de quelques jours je demande et obtiens qu'il vienne coucher à la sous-préfecture, détaché en permanence du camp. J'en suis responsable sur parole.

Or, un dimanche matin, la concierge, Mme Peyre, me prévient que l'interprète n'est plus là. Nous allons dans sa chambre. Ses vêtements militaires sont dans l'armoire. Aucun doute. La concierge me dit avoir entendu la veille au soir une voiture s'arrêter, puis repartir quelques minutes après. Je fais venir le restaurateur chez lequel il prend ses repas. Celui-ci me signale que la veille, il a dit : " Je ne viendrai pas demain. Je déjeune avec un ami "

J'attends, pour lui permettre de prendre le large, et à midi et demi seulement je vais voir le commandant au Heilag à son domicile

- " C'est ennuyeux pour vous, me dit-il, aujourd'hui dimanche qu'il fait si beau soleil .Ce que vous me dites ne m'étonne pas. Ce jeune homme est Alsacien et je lui ai conseillé plusieurs fois de se faire démobiliser comme tel. Mais il a refusé. Il a sa famille en Tunisie. Il ne pense qu'à aller rejoindre sa femme. Il a tort, car il se fera prendre et alors, il sera envoyé en camp de représailles en Allemagne "

- " Est-il parti avec des vêtements civils ? Savez-vous ? "

- " Non lieutenant, je l'ignore. "

- " Je vais donner des ordres. Il n'a pas encore franchi la ligne de démarcation. C'est bien ennuyeux quand même, aujourd'hui dimanche "

«MES» PRISONNIERS

Un coup de téléphone de la préfecture me signale la présence au camp de prisonniers de M. de Lhôpital, avocat. Or certaines Kommandanturen autorisent les prisonniers à travailler dans les administrations publiques. Il en est ainsi à la mairie de Compiègne. Je promets d'essayer de voir le lieutenant Solf à Royallieu ; de Lhôpital est mis à ma disposition, mais une sentinelle viendra chaque matin le conduire et le rentrera le soir, à Royallieu. Il prendra ses repas où il voudra, sous ma responsabilité. La concierge s'en charge.

Quelques jours après, de Lhôpital rentre à l'infirmerie. Je demande un remplaçant. On m'envoie Picoche, licencié en droit préparant le concours de la magistrature. De

L'hôpital rentre de l'hôpital et non seulement Picoche restera, mais il me propose un de ses amis, Ernault, épicier en gros à Tonnerre. J'interviens. C'est entendu. Mes trois prisonniers pourront loger chez moi. J'obtiens de la préfecture une indemnité pour qu'ils puissent aller prendre leurs repas en ville. Leurs familles peuvent venir les voir, évidemment et ils en profitent.

LE PRINCE THURN-ET-TAXIS

Le prince Thurn-et-Taxis, capitaine autrichien, descendant du duc d'Aumale « par les femmes » précise-t-il de façon fort amusante, est un grand chasseur. C'est son principal travail.

-“ Je connais maintenant tous les cerfs royaux. Les grands officiers de la Haute Kommandantur allemande doivent venir chasser à Compiègne. C'est la chasse réservée à Von Snafnagel. Mais je veux en tuer moi aussi, un cerf royal. Pan ! ”

Et il poursuit :

-“ Je suis allé chasser, là-haut, près du camp d'aviation avec l'adjudant. Beaucoup de perdreaux et beaucoup de lièvres. Plus qu'en Allemagne. Mais nous n'avons pas tiré un seul coup de fusil et nous sommes rentrés bredouilles ! ”

-“ Il fallait procéder par rabats. ”

-“ Mais, nous étions seuls, l'adjudant et moi. ”

-“ J'en ai tué beaucoup de lièvres et de perdreaux sur le plateau, dans la propriété de M. Fantauzzi. Voulez-vous que je vous dise, capitaine ? ”

-“ Dites ”.

-“ C'est qu'ils ne vous connaissent pas ”.

Thurn et Taxis éclate de rire :



Concert, place du Chateau Photo Hutin

-“ Ah ! Ah ! Vous avez raison, ils ne nous connaissent pas ! ”

9 OCTOBRE

Le Kommandant m'écrit que ses gendarmes ont constaté qu'un Juif de Compiègne, M. S... est en possession d'une carte d'identité ne portant pas comme prescrit, la mention « Juif » à l'encre rouge, que je devais apposer moi-même et timbrer.

- “ Je vous demande, ajoute-t-il, au plus tôt, de me faire connaître pourquoi l'ordonnance n'a pas été appliquée jusqu'alors - notamment dans le cas de S..., le nom du

fonctionnaire coupable et la sanction que vous lui avez infligée pour sa négligence. J'attends de même de vous le 15-10-1941, le compte-rendu de l'exécution de ma lettre du 6-10-41, prescrivant l'apposition du timbre prévu sur toutes les cartes d'identité de Juifs. Etant donné que ceux-ci ne sont pas nombreux dans l'arrondissement et que vous en possédez la liste, l'exécution ne peut présenter de difficultés. Si vous ne voulez pas m'obliger à prendre d'autres mesures, je vous demande d'exécuter plus ponctuellement à l'avenir les ordres de l'autorité militaire et de surveiller avec plus de soin leur exécution par les services sous vos ordres ”

Mon chef de bureau, Moulin, est ennuyé. Je lui dit de ne pas s'en faire et lui donne ordre de classer la lettre sans réponse.

Mais le 18 octobre, c'est un nouveau Juif que la Feldgendarmarie interpelle et dont la carte, au nom de G... fourreur à Noyon ne porte pas non plus de mention « Juif ».

Nouvelles injonctions ! Nouvelles menaces !

“ Il est d'autant plus incompréhensible que dans le cas présent le nécessaire n'ait pas été fait dans votre arrondissement. Je vous demande donc de me faire connaître, ainsi que dans le cas de S..., le nom du fonctionnaire coupable et la sanction que vous lui avez infligée pour sa négligence. Il ne suffit pas que vous alliez faire publier une nouvelle fois les ordonnances de l'autorité militaire. Si vous ne voulez pas m'obliger à prendre d'autres mesures, je vous demande d'exécuter plus ponctuellement à l'avenir les ordres de l'Autorité militaire et de surveiller avec plus de soin leur exécution par les services sous vos ordres ”.

Ca barde ! Moulin est plus ému que moi.

Je réponds de suite :

-“ Les instructions allemandes ont été publiées dans la presse, au Recueil des Actes administratifs de la Préfecture et au Bulletin administratif de l'arrondissement. Leur non-exécution ne comporte donc de risques que pour les intéressés. Toutefois, si vous désirez connaître le nom du fonctionnaire sous mes ordres, prenez note, Commandant, que jusqu'à nouvel ordre, il n'y en a qu'un : c'est moi ”. J'aurais pu ajouter : “ Contrairement à ce que vous affirmez, nous n'avons en France, aucun contrôle des religions, car elles sont libres ”.

Moulin sourit, inquiet pour moi-même. Mais il savait que je les connaissais bien, et que je savais comment il fallait leur répondre. Je lui avais raconté les incidents du Café du Commerce.

Ma réponse part. Et, évidemment, je n'obtiens jamais de réponse.

Les deux Israélites S... et G... sont venus faire timbrer leur carte d'identité !

Je suis assez sportif pour ne pas leur en vouloir de m'avoir, par un geste inutilement différé, causé quelque ennui sous forme de menaces.

On me signale en cette fin d'année que l'on parle toujours de mon départ. Il va falloir que le « valet de la République » cède sa place. On me rapporte diverses conversations. Toutefois, j'en réfère à mon préfet Vacquier qui me répond : « Nous sommes tous les deux logés à la même enseigne. Nous verrons bien ». Avec le sourire. Et Vacquier vient rendre visite à Compiègne.

UN PREFET QUI A DU CRAN

Après la réception officielle par Lhuillier et sa municipalité,

la visite de la ville et ses monuments, un déjeuner intime nous réunit à l'Hôtel de la Cloche. Nous sommes une quinzaine. Et voilà l'heure du discours. Lhuillier salue le Préfet et celui-ci, au cours de sa réponse, lance cette apostrophe digne de son cran habituel bien connu et de ses sentiments de Français énergique et sans peur :

- " Les Allemands ont perdu la guerre le jour où, contre tout droit, ils ont fait hisser le drapeau à croix gammée au sommet de la cathédrale de Strasbourg. Strasbourg que nous reprendrons N... de D...! "

Je regarde l'auditoire qui est un peu interloqué. Non, il n'y a parmi ces amis aucun traître !

Et nous filons à Attichy. Nouvelle réunion. Nouveaux discours, nouvelle apostrophe du Préfet :

- " Il y en a qui jalourent la zone dite libre. Il y en a qui voudraient - oui par jalousie - voir la France envahie en entier, et qui voudraient voir les Allemands à Toulon, à Marseille, à Lyon, à Nice, à Chambéry, à Marseille ! "

Je regarde les auditeurs, maires, conseillers municipaux, personnel enseignant, présidents d'oeuvres, une cinquantaine de personnes. Vraiment le «patron» aujourd'hui affronte de face l'occupant !

En rentrant, le Préfet s'arrête dans un ouvroir où des dames de Compiègne tricotent et travaillent pour les prisonniers. Les théories originales et énergiques qu'il émet provoquent quelques discussions et quelque émoi. Quel patron, Vacquier !

INCIDENT DANGEREUX

Le Kommandant me convoque à nouveau.

- " Connaissez-vous à la Croix St Ouen un garde particulier se nommant F... au service du comte de Bréda ? "

- " Pas du tout "

- " Eh bien, il a écrit à la Feldgendarmerie pour demander l'autorisation de détruire les animaux nuisibles au fusil. C'est donc qu'il avait un fusil. La Feldgendarmerie est allée chez lui, a perquisitionné et a trouvé non un mais deux fusils "

- " Cet homme est bien mal nommé "...

Le Kommandant hésite, réfléchit, puis saisissant le jeu de mots, répond :

- " En effet, mais il risque la peine de mort "

Je défends F... en me basant sur une note allemande concernant le port d'armes par les agents assermentés. Je sais qu'elle vise uniquement la gendarmerie et la police, non les gardes particuliers. Mais il me faut bien des arguments, même tirés par les cheveux. Je discute et rediscute, soutiens la bonne foi de F..., dont la lettre à la gendarmerie est une preuve évidente.

- " Mais, commandant, cette lettre prouve de façon certaine qu'il n'a nulle intention de tuer des allemands. Sinon, il n'eût pas écrit comme il l'a fait, de bonne foi "

Je préfère cet argument car je sais bien que celui du permis de port d'arme par les gardes ne tient pas debout. Il rit... L'affaire n'eût jamais de suite. F... ne sut jamais pourquoi.

800 FUSILS A GARDER

Le Kommandantur m'a fait apporter quelques 800 fusils de chasse. J'en suis responsable, mais n'ai point été convié

à les compter et, évidemment, ne l'ai pas demandé.

Des articles de journaux ayant raconté que les détenteurs de fusils de chasse avaient été fusillés, un ami de Vieux Moulin arrive un soir et me demande si je puis accepter les fusils qu'il avait camouflés. N'ayant signé aucun reçu, je réponds affirmativement. Il m'apporte ses fusils et 300 cartouches et, comme il me demande de le prévenir en cas d'enlèvement des armes, je les cache sous les autres en présence de Mme Peyre. Et voilà qu'un soir on me téléphone :

- " Avez-vous toujours les fusils de chasse ? "

- " Mais oui. Vous voulez les prendre ? "

- " M. le Kommandant veut vous voir demain matin "

- " J'irai. Mais vous voulez reprendre les fusils ? "

- " M. le Kommandant veut vous voir demain matin "

- " Je sais. Vous l'avez déjà dit. A quelle heure ? "

- " A dix heures "

Je raccroche et je téléphone à B...

Mais un officier allemand arrive à 19 heures. Il s'adresse à la concierge. Il veut voir les fusils, les examine, en met 5 ou 6 de côté.

B... arrive à 21 heures avant la nuit. Je le mets au courant. Il embarque ses fusils dans sa voiture. Le lendemain matin, il rapporte les 300 cartouches. A son insu, je décide d'en camoufler 100. Un jour la guerre finira, et libérés, nous serons bien heureux de les retrouver. Ce fut le cas du reste.

Pendant que j'étais à la Kommandantur, l'officier revient choisir un fusil, le plus beau à mon sens. Il est suivi d'un camion qui enlève le reste. Personne n'est appelé à compter, et même personne n'est prévenu.

CAMPAGNE DE PRESSE CONTRE LE SOUS-PREFET

On continue de me rapporter des conversations de Compiègnais qui promettent ma tête. C'est X... qui cause trop au Café du Commerce. C'est Y..., délégué du P.P.F. qui veut chasser les républicains des postes de commande. (6) C'est Z..., qui assure qu'on demandait à Vichy de me faire sauter, qu'un rapport venait d'être envoyé à Doriot, etc. Et en effet, le 2 décembre 1940 le «Cri du Peuple» écrit (7) :

« Coup de balai, on les a assez vu ».

Nous avons reçu la lettre suivante, que nous reproduisons dans toute sa saveur :

« Lecteur assidu de votre journal, je vois bien que vous connaissez bien le département de l'Oise.

Vous demandez qu'on déplace le préfet Vacquier, valet de Mandel. Mais pourquoi ne parlez-vous pas du ruffian Guérineau, sous-préfet de Compiègne ? C'est l'âme damnée de Mellenne, le député de l'arrondissement, front popu 36. Et comme le monsieur est adroit, bien que Mellenne soit au plus mal avec le petit baron James de Rothschild, il s'est fait le valet appointé de ce dernier et de la baronne, cette grande... (Oh ! Oh ! Le style, c'est l'homme).

Qu'est-ce qu'on attend pour le renvoyer auprès de son protecteur, le F... Campinchi ? Puisque c'est la révolution, qu'on le montre.

(6) : P.P.F. Parti populaire français, parti créé en 1936 par Jacques Doriot, qui devint collaborationniste à partir de 1940 (N.D.L.R.)

(7) : Le cri du Peuple, journal collaborationniste créé par Jacques Doriot, en 1940. (N.D.L.R.)

Le pays attend et veut de nouvelles gueules. Celles-là, on les a assez vues.

Nous pensons, quant à nous, pas autrement? Tout le reste, combinaisons, dosages politiques, scrupules, temporisation, n'est que foutaises. Nous félicitons notre correspondant. C'est un de ces Français qui, grâce à Dieu, ont encore quelque chose dans les veines et dont le rude bon sens se soucie peu des tournures académiques. Pour le sieur Guérineau, nous possédons, en effet sur lui un faisceau de renseignements tous concordants. C'est le laquais du marxisme et de la juiverie, très vraisemblablement maçon. Son attitude pendant le Front Populaire a laissé des souvenirs précis. Il réclamait publiquement l'intervention contre le général Franco. Pendant les grèves de 1936, l'agitateur communiste Lamarche avait trouvé auprès de lui un appui constant. Actuellement, son grand travail est indiscutablement de ménager une entrée au dénommé James de Rothschild, maire de Compiègne en fuite, et potentat, hélas! de ce coin de terre française. C'en est assez pour que l'on puisse ranger Guérineau, sans hésitation, parmi les indésirables.

Signé, Le Balayeur»

LA REACTION DU PREFET

Le préfet, à qui l'article a été signalé, car il se refuse à lire cette presse vendue et pourrie, me convoque à déjeuner à Beauvais le lendemain. Et après déjeuner, il m'installe à son bureau :

- " Vous allez me faire votre réponse. Je reviens dans une demi-heure ".

- " Ah non ! Je ne réponds pas à ces articles. Je considère qu'ils m'honorent ".

- " Si, si. Vous me donnerez l'occasion de signaler l'incident au gouvernement, avec de la sauce autour". Je fais mon pensum, rapidement.

Le «Valet appointé» n'a jamais touché un sou de M. de Rothschild... Je n'ai jamais vu Campinchi de ma vie, ne lui ai jamais écrit, ni téléphoné... Je suis au même grade et classe depuis 1930 et le « laquais du marxisme » n'a reçu aucune récompense de son dévouement.

Je ne suis pas franc-maçon. Sinon je le saurais !

Effectivement, j'étais, en 1936-1937 en excellentes relations avec Lamarche et j'ai eu l'occasion plusieurs fois de soutenir les revendications ouvrières, lorsque je les trouvais justifiées. Nous avons réglé amicalement bien des conflits ouvriers. J'évoque mon passé, quelques accrochages récents : refonte de la municipalité de Compiègne, refus de permis de circuler, mécontentements inévitables. J'indique le nom de ceux qui ont juré de m'avoir et dont je méprise les attaques comme leurs sourires et leur poignées de main.

Je connais l'auteur du poulet. Je ne connais que son nom et son domicile. Pas lui. L'individu m'importe peu. Nous nous retrouverons sans doute à Margny quand la France sera libre. Je défends celui dont le nom est à tort prononcé. Ce n'est pas lui.

Le Préfet lit mon papier qui va lui donner l'occasion de commentaires élogieux, sur le seul terrain de la défense française, et nous parlons d'autre chose.

Mais le 8 janvier le « Cri du Peuple » remet ça :

«Comment ils sabotent la Révolution Nationale »

(article dirigé contre le Préfet et se terminant par ces quelques mots)

« Par ailleurs le sous-préfet de Compiègne est toujours en place. Mais ça c'est une autre histoire dont on aura à connaître plus tard »

Signé : Fernand Demeure

Suivirent tout une série d'articles, début 1941, dirigés contre la municipalité de Compiègne, le commissaire de police, la concierge, et... le Sous-Préfet.

Je convoque L..., l'un des principaux chefs de groupe de Résistance de Compiègne, très confidentiellement :

- "Attention à vous, vous êtes dénoncé, surveillé. Vous et votre femme. Attention ! ".

R... le maire d'Autrêches aussi est attaqué. C'est un maire énergique. Il a des ennemis politiques. J'en connais un, il ne l'ignore point, avec lequel il a eu maille à partir. C'est un excellent maire. Je le soutiens, poursuivant ma ligne de conduite

- " Nous sommes toujours en France, pays de la liberté de penser, et entre Français sans distinction d'opinion, tant qu'il y aura des occupants "

On veut le faire sauter. J'informe le Préfet. Il restera donc.

Le maire de Clermont, mon ami Bouchard, est aussi attaqué. Il doit quitter la mairie. Par principe, il restera, lui aussi. Et il reste.

Les «balayeurs» heureusement seront balayés, méprisés même par leurs maîtres allemands.

VERS STALINGRAD

L'Allemagne a attaqué la Russie.

Le commandant me vante la puissance allemande. J'évoque Napoléon, la retraite de Russie. Mon interlocuteur me répond :

- " Oui, Napoléon n'avait pas nos divisions motorisées. Nous avancerons plus vite que les Russes ne reculeront et nous les encerclerons par derrière ".

Voire !

Et comme je le quittais, il me demande :

- " Où allez vous de ce pas ? "

- " Du côté de l'Hôtel de Ville ".

- "Ah ! oui, à l'Hôtel de France rejoindre vos amis ".

- " Je suis espionné Commandant ? "

- " Non, mais je sais que vous allez faire le bridge ou la belote à l'Hôtel de France avec vos amis. Vous êtes bien installé là-bas ? Je vous accompagne ".

Il ajoute :

- "Pourquoi l'Hôtel de France ? "

Je lui explique que Robert, conseiller le plus ancien, avait fait fonction de maire pendant les bombardements, qu'en ces moments-là on se fait de bons amis.

- "Nous aimons être seuls entre amis sûrs ".

Mais je ne précise pas :

« Ecouter Londres à 19 h ensemble ».

Il m'accompagne jusqu'à la porte. Il comprend et n'insiste pas et lorsque deux minutes plus tard, j'en informe le « Club des Corniauds » qui écoutait la radio de Londres, la vénérable barbe de Hutin frémit à la pensée du danger évité.

Emotion aussi du maire de Vieux Moulin qui, la veille, avait subi pendant 2 heures, un examen pour rentrer à la pension de l'avenue du Moulin...

ROYALLIEU DEVIENT UN CAMP DE DEPORTES CIVILS

Branle-bas à Royallieu. Le camp de prisonniers militaires français est dissous. On commence à rassembler les prisonniers épars. Les Allemands font rentrer ceux qui sont dans les fermes et les bureaux ; 40 % s'évadent et ne rejoignent pas.

Je réussis à retenir puis à faire réformer de Lhôpital, Picoche et Ernault, que j'avais comme secrétaires dans mes bureaux. J'avais réussi de même à retenir, au dernier moment, car il était sur les rang, prêt au départ, un de mes jeunes compatriotes des Deux-Sèvres, Pierre Robin de St Vincent la Châtre, de retour auprès de ses parents heureux. Hélas là, il s'agissait de départ massifs, totaux. Le camp devait être libéré. Pourquoi ?

NON! PAS CA...

En ce 26 juin 1941, 18 h. on m'appelle de la Préfecture :
- " Il faut que vous m'envoyiez d'ici une demi-heure la liste de tous les meneurs communistes de votre arrondissement ".
- "Pour qui ? "

- "Vous devez vous en douter ".

- "Alors je refuse. Nous sommes toujours en France. Je respecte toutes les opinions et ne prêterai ni mon nom ni ma signature à l'arrestation de Français. Il n'y a, en temps



Le camp de Royallieu. Photo Hutin

de guerre, que des Français. Dites que je refuse ".

- "Votre collègue de Senlis, à qui je viens de téléphoner, vient de me faire la même réponse ".

- "Je suis heureux, une fois de plus, et sans que nous nous soyons consultés, de me trouver en complète communion d'idée avec mon ami Dumoulin ".

Le Préfet, mis au courant de nos deux réponses, rit de bon cœur : « Je suis content », puis il écrit, me dit-on, au Feldkommandant à Amiens pour lui dire que s'il s'agit d'assurer l'ordre en France, il s'en charge, mais s'il s'agit de livrer des Français à la Gestapo, ça, il refuse.

Et ce refus n'aura aucune suite. Il prouve une fois de plus que vis-à-vis des occupants il faut savoir dire Non, énergiquement, sans s'inquiéter des risques. C'est, ainsi que je l'avais dit le 17 juillet à Mme de Villiers de la Noue, le langage qu'ils comprennent.

Hélas, les Allemands arrêterent quelques-uns de mes administrés, mais ma conscience était tranquille.

Voilà donc le motif de la liquidation du camp de prisonniers militaires de Royallieu. Par trains de 1000 à 1200, ils sont partis vers l'Allemagne en tristes cohortes encadrées par des soldats allemands, le fusil sur le bras. Nous les voyons passer et s'entasser en gare dans des wagons à bestiaux.

TRISTE RELEVÉ A ROYALLIEU

Dix jours à peine se sont écoulés depuis l'attaque allemande sur la Russie.

Et maintenant ce sont des groupes de civils qui débarquent et montent vers la route de Paris. De tous âges. Des hommes aux regards penchés ou provocants. Des cris, des appels, des gestes de sympathie, vite réprimés par la soldatesque, à coups de crosse. Des Russes, puis des communistes, puis des juifs. C'est le camp d'internement, antichambre des camps de déportation qui, en ce mois de juillet 1941, se remplit.

UN NOUVEAU KOMMANDANT

Le commandant du camp, Solf, s'en va. Je le regrette. Il fut humain. Je le lui dit et le remercie, car c'était le sentiment de tous les prisonniers. Il m'en demandera plus tard l'attestation et je la lui donnerai volontiers au nom de la France. Un vieux colonel, au crâne rouge, sans cheveu, le remplace.

Mes attributions s'amenuisent comme une peau de chagrin.

Je n'ai plus accès au camp. Plus de visite, plus de colis. C'est le secret total.

Plusieurs ouvriers de dames travaillaient pour les prisonniers. Ils continueront à leur envoyer des colis. Mais ces départs de nos prisonniers sont extrêmement pénibles.

L'afflux quotidien des déportés politiques accroît cette tristesse immense. Et cependant, des gens en peine viennent me voir. Je n'ai plus d'influence, plus de possibilités. Le Kreiskommandant, que je vais voir, demande une dérogation pour moi, pour la Croix-Rouge. Elle lui est refusée.

J'attends. Mais un jour, c'est le frère d'un grand médecin de Paris, le docteur H. que le docteur Magne a amené un jour à mon chevet, qui m'a soigné avec tant de dévouement et de compétence, qui me signale que son frère a été arrêté, est parti sans pouvoir emporter même un manteau. Il m'envoie un colis de linge. Je parle, accompagné de mon interprète. Pendant longtemps, avec le vieux colonel qui, finalement, accepte «malgré le règlement».

Je m'étonne. C'est inespéré.

Un autre jour, c'est la femme d'un ami, Israélite, que j'ai bien connu à Metz, qui me signale la présence de son mari. Un autre ami me signale l'arrestation d'un cousin, américain, représentant de la société Palmolive. Je suis autorisé, exceptionnellement à les voir, mais au bureau du Heillag, en présence d'un officier causant français, et du fameux sergent, chargé de désigner les otages à fusiller et qui, dit-on, se saoule avant d'accomplir sa triste besogne. A Royallieu, l'israélite est effondré. Il est au camp communiste. Il voudrait aller souffrir avec ses coreligionnaires. L'officier allemand l'en dissuade : « Nous avons des ordres. Nous devons prendre nos otages parmi

les juifs ». Pour l'instant du moins. Quant à l'Américain, il est superbe, lance des regards moqueurs aux Allemands qui le regardent, fumant sa cigarette avec le sourire et va déposer sa cendre sur la table, sous le nez du sergent. « Remerciez ma cousine et dites-lui que nous jouissons ici de traitements privilégiés »

Dans le camp, derrière 10 mètres de barbelés circulent tristement ceux qui vont attendre en Allemagne, leur libération, ou y mourir. ..

TROIS OTAGES SONT FUSILLES

Un attentat a été commis quelque part en France contre un train de troupes allemandes. Le maire de Carlepont me téléphone :

- « Je viens d'avoir la visite d'un officier allemand. Il faut que

je fasse creuser trois tombes avant demain matin 8 h. Etes-vous au courant ? »

- « Non ! »

- « Il y en a peut-être une pour moi ! »

- « Il ne saurait en être question, que je sache ».

Le lendemain, un premier camion passe vers 8 h. Des gendarmes allemands à l'arrière. A l'intérieur... on ne voit pas. Un deuxième camion avec trois bières. Puis, une voiture d'officiers ou de soldats.

A 8 h 30, on amène les bières tachées de sang. C'est fini.

Le maire fait recueillir auprès de trois petits bouleaux des lambeaux de vêtements qui serviront peut-être à identifier les corps. J'ai, en effet, la visite du neveu d'une victime, de Soissons. Ils me donnent à lire la dernière lettre du fusillé, soi-disant communiste, ce qu'il nie. Il pardonne à ses ennemis, à son dénonciateur. Combien émouvante, cette lettre.

Je remets au neveu les lunettes qui appartenaient à la victime innocente. D'aucuns penseront-ils un jour à pardonner ? Sans doute. Mais ce sera dur à ceux qui ont vu.

COMPIEGNE, CAMP DE LIBERATION

Mi-juillet 1941, des officiers d'état-major français viennent me voir. Le gouvernement français a obtenu le rapatriement de quelques 50.000 prisonniers, en commençant par les malades. Trois villes sont envisagées comme siège du camp de libération : Chaumont, Charleville, Compiègne.

Les officiers préfèrent Compiègne parce qu'à proximité de Paris, et me demandent d'adopter leur point de vue. D'accord, Compiègne a son nom inscrit dans l'Histoire. Et, après l'Armistice glorieux de 1918, rien ne sera négligé pour faire oublier celui de 1940. Le camp de Libération, par la joie de l'enthousiasme qu'il créera, compensera le fâcheux renom du camp de Royallieu qui s'emplit de déportés politiques.

Je suis certain de tous les concours, sans exception, pour mener à bien l'oeuvre envisagée. Mais de gros travaux vont s'imposer, et le temps est court, le premier convoi étant prévu pour le 21 août 1941. Dans un mois.

Nous allons visiter la caserne Jeanne d'Arc avec le maire Jean Lhuillier. Des obus ont perforé les toitures. La caserne est sale, pleine de vermine. Ce n'est pas brillant. Mais qu'importe, il faut que Compiègne soit choisie coûte que coûte. Nous ferons l'effort et les dépenses nécessaires. Quelques jours après, les mêmes officiers reviennent avec un vieil officier allemand, Von Gemmingen, dont le nom

m'est bien connu puisqu'il était Préfet allemand de Metz en 1918 et que, nommé chef adjoint du cabinet Mirman, commissaire de la République, en février 1919, je vis maintes fois son nom au bas d'ordonnances, arrêtés et correspondances. Cette circonstance que je lui signalais favorisa peut-être sa décision.

Il se montra tout d'abord furieux qu'on osât lui proposer des bâtiments aussi dégoûtants.

« Chez nous, en Allemagne, nos casernes sont aussi propres que des hôpitaux. Non, messieurs, je refuse vos propositions ».

Le maire, les officiers d'état-major et moi-même essayâmes de le fléchir. Rien à faire. Il partit. Mais dans la rue je lui proposais d'aller voir le Kommandant qu'il ne connaissait pas et avec lequel il devait bien s'entretenir du projet. Il accepta. Nous partîmes tous et il s'enferma seul avec D... Une demi-heure après, ils sortirent tous deux. J'eus le temps de glisser un mot au Kommandant qui me dit :

- « Il est têtue, mais j'arriverai bien à le faire fléchir ».

Nous retournâmes à la caserne. La discussion reprit et finalement Von Gemmingen regagna Paris sans nous donner son accord.

1941

Dans les derniers jours de juillet, je suis informé que Compiègne était la ville retenue pour la création du camp. J'avisai le Préfet qui me donna l'ordre de convoquer le maire, ses adjoints et les Présidents ou présidentes d'oeuvres le 2 août 1941 après-midi à la mairie.

Il vint et fit appel au dévouement de tous dans l'oeuvre patriotique qui nous était confiée, me donnant toutes délégations de pouvoirs.

Et ce fut admirable. Chacun y mit du sien. Le maire en tête, et tous ses collaborateurs. Nous nous partageâmes la besogne. Le Génie Militaire se chargea des travaux. Les entrepreneurs arrêteront les leurs. Tous les ouvriers disponibles de la région vinrent jour et nuit. Pendant 19 jours, la caserne Jeanne d'Arc fut un immense chantier où tous les corps de métiers travaillèrent à plein.

La partie Sud de la caserne fut attribuée aux services allemands. 1000 lits y furent installés, cuisine, bureaux. Un autre bâtiment fut aménagé en pièce de déshabillage. Deux baraques Adrian furent construites en deux jours, contiguës à la salle de déshabillage et garnies de 2000 collections complètes d'effets civils. Le circuit fut organisé : bureaux de démobilisation alignés par ordre alphabétique, bureaux des ordres de transport, des bons divers, bureau de change des marks, coiffeur, télégraphe et cabines téléphoniques gratuites, distribution des vivres de voyage, dortoirs, etc. Et enfin, le Centre d'Accueil de la ville, sous l'égide du maire, de la municipalité, des oeuvres, des dames de la cité, fut installé dans le manège, un bar avec boissons chaudes et froides, réfectoire avec 600 places, salle de lecture et de correspondance, cuisine.

Le commandant Von Gemmingen était de mauvaise humeur. Cela n'allait pas assez vite. « Vous ne serez jamais prêts ». Un officier du Génie lui répondit : « Si vous nous fchiez la paix, ça irai beaucoup plus vite ». J'avais l'impression que si les travaux n'étaient pas si avancés, si le 2 août n'était pas si proche, il répudierait le choix auquel il avait, de mauvais coeur, consenti.

Je n'eus à noter qu'une mauvaise volonté. Je dus me fâcher, menacer. Mais passons...

Le 21 août, tout était fin prêt quand le premier train entra en gare au milieu des personnalités officielles et

de Compiègnais accourus en foule. Des ambulances emmenèrent les grands blessés. La longue cohorte des autres s'étala au long de l'Oise, cours Guynemer, en une double haie de curieux émus qui les acclamaient.

Le Préfet Vacquier nous accompagna et au cours du repas qui suivit, salua les rapatriés. Il est impossible de noter l'enthousiasme de ce premier contact. Le repas fut copieux, le bar eut du succès. Les pauvres gars purent se reposer, lire, écrire, télégraphier, téléphoner gratuitement à leur famille, en attendant le départ. Les affaires furent menées rondement du côté français. Les employés aux écritures eurent à coeur de battre chaque jour le nouveau record de rapidité de la veille. Bravo, 200 hommes habillés et démobilisés à l'heure. La seule lenteur à regretter se produisait du côté allemand. Alors que les prisonniers groupés demeuraient régulièrement une heure, voire deux heures, avant que les premiers soient appelés dans la salle de déshabillage. Mais pour recouvrer la liberté, les plus malades même rassemblent leur énergie. Au cours des jours qui suivirent ce 21 août mémorable, le délégué de Scapini, Hébert, prononça le discours patriotique et parfois un prisonnier lui répondait au nom de ses camarades. Le nom du maréchal Pétain provoquait des applaudissements, mais celui de Laval tombait dans le silence.

Et un jour suivi de plusieurs autres, l'un des rapatriés en se levant entonne « La Marseillaise ». Ah quelle Marseillaise que les Allemands au delà du barrage de planche, à quelques mètres de là, devaient entendre parfaitement.

Et quel « Vive la France ! »

Honneur à la municipalité et aussi aux dames de Compiègne, à toute celles qui, jusqu'à des heures parfois fort avancées dans la nuit, versaient du vin... avec le sourire et de bonnes paroles. Le patriotisme et l'espoir étaient de la fête. Il faut avoir vécu ces heures pour en comprendre le réconfort.

Matin et soir, les trains partaient vers Paris ou le Nord, et de nouveaux civils habillés de neuf - assez bien du reste - s'enfuyaient joyeux, vantant la rapidité des diverses opérations auxquelles ils avaient été assujettis, remerciant, disant leur reconnaissance à tous ceux qui venaient de leur rappeler ce qu'était l'amabilité, la fidélité, le dévouement, l'amour enfin des premiers Français retrouvés de Compiègne patriote et généreuse.

Et ainsi s'acheva cette année 1941, dans l'activité généreuse, heureuse, assombrie toutefois par la pensée de Royallieu, où cependant la Croix-Rouge avait pu prendre contact et d'où partaient en sens inverse, vers l'Allemagne, entassés dans des wagons à bestiaux, poussés à coups de crosses par des brutes, les déportés politiques...

1942

En ce 3 mars, je m'apprête à aller recevoir le ministre des travaux publics attendu à Longueuil-Annel, lorsque j'apprends l'arrestation de 17 habitants de Compiègne et Margny (8). Pourquoi ? Je saute à la Kommandantur et je suis aussitôt reçu. J'interroge :

- "Mais Monsieur, me répond-on, je n'en sais rien moi-même"

- "Je compte de nombreux amis personnels parmi les 17. Ce sont tous des amis".

8) Il s'agissait des membres de l'organisation de résistance nommée « Le Bataillon de France », dirigée par Tainturier; tous sont morts en déportation (NDLR)

"Mais, moi aussi, j'en ai. J'ai téléphoné à Paris. On m'a répondu, de mauvaise humeur :

« C'est la Gestapo qui a procédé aux arrestations et cela ne vous regarde pas »".

- "Je vous demande de me tenir au courant".

- "Je crois qu'il s'agit d'une vaste organisation de résistance et qu'il y aurait plusieurs milliers de Français arrêtés ce matin. Je comprends votre émotion, je vous tiendrai au courant".

Puis: - "Alors vous quittez Compiègne ? Pourquoi partez-vous ?"

J'allègue ma famille, l'instruction de mes enfants plus facile à Paris. Mais j'ai l'impression que je ne le trompe pas. Les relations entre nous se tendent chaque jour. Il n'est plus guère possible aux représentants de la France de défendre utilement leurs compatriotes. Les convocations à la Kommandantur, dans n'importe quels bureaux allemands deviennent de plus en plus fréquentes. La mainmise des Allemands sur l'administration française s'étend de jour en jour. Celle-ci est tenue de faire un métier de police aux ordres de Hitler : rassemblement de travailleurs déportés en Allemagne, recherche des réfractaires, surveillance de suspects, envoi en camps de concentration. De temps en temps, j'apprends l'exécution d'otages...

Triste métier que celui de collaborer. C'est impossible et mieux vaut partir. Des amis regrettent ma décision. Mais tous comprennent.

Adieu - ou plutôt, au revoir Compiègne. A bientôt, très bientôt, j'espère ta liberté, la LIBERTE !

Ainsi pensait, espérait, «Aubert» du groupe de résistance LEBE-NORD.

FIN